



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA SÉLECTION DE CABINET.S D'EXPERTISE COMPTABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Empow'Her Global est une association qui œuvre pour l'empowerment des femmes à travers le monde en renforçant leur capacité à entreprendre. Convaincu·e·s que l'entrepreneuriat est un puissant levier pour appuyer l'émancipation des femmes et leur pleine participation au développement de leur communauté, notre approche vise à déployer des solutions d'accompagnement innovantes et adaptées au contexte et aux besoins des femmes, pour un entrepreneuriat des femmes plus durable et pour un écosystème plus inclusif.

En Afrique de l'Ouest, Empow'Her est présente au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger à travers 3 structures:

- Empow'Her Consulting Burkina Faso, est une SAS basée à Ouagadougou créée le 1^{er} juillet 2021. Elle a pour objet, au Burkina Faso, de conseiller et d'accompagner les personnes physiques ou morales dans le secteur de l'entrepreneuriat ainsi que diverses organisations dans la mise en œuvre de stratégies d'intégration du genre ou de promotion de l'égalité femmes/hommes.

Elle reçoit de Empow'Her Global des rétrocessions pour la mise en œuvre des différents projets. 12 employés travaillent dans l'organisation et les activités comptables et financières sont réalisées par une chargée administrative et financière basée à Ouagadougou sous la coordination d'une RAF Afrique de l'Ouest, basée à Abidjan. Les comptes annuels de 2022 se présentent comme suit:

ÉLÉMENTS	MONTANTS
Total Bilan	19 463 845 FCFA
Ressources	146 323 105 FCFA
Charges	3 515 294 FCFA
Résultat net	142 807 811 FCFA
Nombre moyen de facture ou pièce comptable par mois	130

- Empow'Her Côte d'Ivoire, est une association régie par la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations, ayant son siège social à Abidjan et a été officiellement créée le 1^{er} janvier 2021. Elle œuvre en faveur de l'autonomisation des femmes à travers l'entrepreneuriat. Elle agit pour réduire les inégalités dans le secteur de l'entrepreneuriat qui empêchent les femmes de se lancer et de porter leurs projets avec succès.

Elle reçoit de Empow'Her Global des rétrocessions pour la mise en œuvre des différents projets. 22 employés travaillent dans l'organisation et les activités comptables et financières

sont réalisées par une chargée administrative et financière sous la coordination d'une RAF Afrique de l'Ouest, toutes les deux basées à Abidjan. Les comptes annuels de 2022 se présentent comme suit:

ÉLÉMENTS	MONTANTS
Total Bilan	893 379 157 FCFA
Ressources	194 556 175 FCFA
Charges	204 637 819 FCFA
Résultat net	-10 081 644 FCFA
Nombre moyen de facture ou pièce comptable par mois ¹	200

- EH NIGER est une association de droit nigérien, en cours de reconnaissance par le ministère de l'Intérieur sous le numéro de transmission N° 0694 P/DS/V/NY en date du 30 décembre 2020, dont le siège social est situé au boulevard de la francophonie, BP 28501. Elle a pour objet: d'accompagner, de renforcer et de valoriser l'entrepreneuriat des femmes au Niger, et notamment celles qui veulent agir concrètement en faveur de l'environnement, à travers le déploiement à grande échelle d'activités de formation et d'accompagnement des femmes dans leurs projets entrepreneuriaux; et de sensibiliser la population, et plus spécifiquement les femmes et les jeunes, aux enjeux du développement durable, pour leur permettre de devenir des acteurs.rices du changement et de renforcer le rôle qu'ils et elles jouent comme vecteurs de développement pour leur pays.

Elle reçoit de Empow'Her Global des rétrocessions pour la mise en œuvre des différents projets. 8 employés travaillent dans l'organisation et les activités comptables et financières sont réalisées par une chargée administrative et financière basée à Niamey sous la coordination d'une RAF Afrique de l'Ouest basée à Abidjan. Les comptes annuels de 2022 se présentent comme suit:

ÉLÉMENTS	MONTANTS
Total Bilan	177 223 748 FCFA
Ressources	73 886 067 FCFA
Charges	100 497 665,50 FCFA
Résultat net	26 611 598,50 FCFA
Nombre moyen de facture ou pièce comptable par mois	50

L'organisation pratique une comptabilité de trésorerie dans la gestion quotidienne des activités et une comptabilité d'engagement lors de la clôture annuelle des comptes. **En 2025, l'organisation envisage de basculer vers un système de comptabilité d'engagement globalement.**

¹ Les factures et pièces comptables sont essentiellement composées de documents de mission

Le cabinet apportera un appui à la gestion comptable, fiscale et sociale des structures.

Aujourd'hui, l'organisation externalise la paie dans les trois pays. Par ailleurs, elle a entamé une réflexion sur une potentielle internalisation de la paie à partir de Janvier 2025. Le cas échéant, il sera donc demandé au cabinet d'accompagner les structures dans la formation des équipes et/ou la mise en place des outils.

Le présent appel d'offre est lancé pour sélectionner un ou des cabinets d'expertise comptable pour la zone ou dans chaque pays.

II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

Le cabinet travaillera en collaboration avec le pôle finance de l'organisation en Afrique de l'Ouest, afin d'appuyer les structures à améliorer leur organisation comptable et à se conformer à la réglementation comptable en vigueur, dans l'espace OHADA. Dans les trois pays, l'organisation réalise les opérations d'achat de biens et services dans le respect des procédures internes et du cadre légal. Elle s'appuiera sur le cabinet pour la comptabilisation des opérations en vue de l'élaboration des états financiers.

Selon le cas, elle s'appuiera également sur le cabinet pour la vérification des états de paie ou pour la gestion de la paie.

La mission doit couvrir notamment les aspects suivants :

- Le suivi comptable fiable et continu des opérations traitées avec des tiers ou relatives à l'exploitation et entraînant des mouvements de valeur ;
- La production de rapport périodique d'assistance comptable à l'endroit de l'organisation au plus tard quinze (15) jours après chaque trimestre ;
- L'appui à l'établissement des déclarations sociales mensuelles, trimestrielles et annuelles des cotisations sociales dans le respect des textes en vigueur ;
- L'appui à l'établissement des déclarations fiscales mensuelles, trimestrielles et annuelles des impôts et taxes dans le respect des textes en vigueur ;
- L'établissement des états financiers annuels ainsi que les annexes fournissant les informations exploitables pour les différents utilisateurs concernés et selon les dispositions de l'OHADA et le cadre légal dans chaque pays;
- La participation aux travaux d'audit et contrôles selon les dispositions prévues dans la nouvelle loi de l'OHADA ;
- La participation à la mise en place du registre des donateurs coté paraphé et numéroté de façon continue par la juridiction compétente ;
- Le gestion de la paie selon les deux options ci-dessous:

OPTION 1: La gestion de la paie, la production des états et bulletins de paie

OPTION 2 : La formation de l'équipe finance et l'appui conseil pour la mise en place des outils ou logiciel de paie dans les trois structures.

Le cabinet fournira au besoin une assistance lors de contrôles effectués par les différents organismes sociaux et fiscaux ainsi que des conseils sur l'évolution du cadre légal, sensibilisation sur les risques et recommandations

III. PROFIL DU CABINET

Il s'agit d'établir un contrat avec un ou plusieurs cabinet.s d'expertise comptable qui a une expérience dans le domaine associatif, en particulier dans le secteur de la solidarité internationale.

Le Cabinet doit démontrer une solide expérience et des références dans l'assistance comptable des associations ou ONG.

L'équipe d'exécution du cabinet doit comprendre :

- Un expert-comptable obligatoirement enregistré auprès de l'ordre des experts comptables du pays dans lequel il est basé, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans de pratique professionnelle ;
- Des consultants ayant un diplôme supérieur (bac+5) en comptabilité finance, audit et contrôle de gestion
- Une connaissance solide du SYSCOHADA révisé et des dispositions de l'OHADA
- Une expérience dans des audits projets financés par les bailleurs publics français est un atout
- Un cabinet avec des représentations dans les trois pays sera privilégié

IV. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le Cabinet sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- **Offre technique** : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants, expérience avec les associations et ONG
- **Offre financière** : tarifs mensuels, trimestriels, offre par service, offre globale correspondant au budget disponible

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	%
OFFRE TECHNIQUE	60%
Compréhension des TDR	10%
Références et expériences	10%
Expériences d'assistance comptable de structures associatives, ONG et/ ou entreprise	20%
Expériences dans l'élaboration des états financiers et dans l'audit des projets	20%
OFFRE FINANCIÈRE	40%
TOTAL	100%

Une fois les offres reçues et analysées, les demandeurs se réservent le droit de négocier les propositions avec le.s candidat.s présélectionné.s.

Le demandeur se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

V. SOUMISSION DES OFFRES

Les documents relatifs à l'appel d'offres et toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et Empow'Her doivent être écrits en français.

Chaque soumission doit comporter une offre technique et une offre financière.

A- Offre Technique

- La présentation générale du cabinet, de son organisation avec les documents administratifs (registre de commerce, attestation de situation cotisante, attestation de situation fiscale)
- Une note explicative sur la compréhension des termes de référence
- L'attestation d'appartenance des experts comptables de l'équipe d'exécution à l'Ordre des Experts Comptables des trois pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Niger)
- La capacité à conduire la mission (les CV de l'équipe qui sera mise à disposition, les moyens matériels du cabinet)
- Son expérience dans le secteur associatif, en particulier dans le domaine de la solidarité internationale (Attestation de bonne fin d'exécution d'au moins trois marchés similaires).
- La liste des opérations comptables et des prestations fiscales et sociales qui seront réalisées par le cabinet et celles devant être réalisées par l'organisation. Veuillez préciser les outils utilisés, la fréquence du suivi au sein de la structure et à distance.

B- Offre financière détaillée

Une proposition financière qui devra indiquer les coûts totaux TTC en Francs CFA de :

- la prestation mensuelle de tenue des comptes
- la prestation de clôture annuelle des comptes, d'établissement des états financiers et de réalisation des démarches obligatoires
- La prestation pour l'assistance lors de contrôles effectués par les différents organismes sociaux et fiscaux ainsi que des conseils sur l'évolution du cadre légal, sensibilisation sur les risques et recommandations
- Les modalités de paiement (échancier)

Le cabinet pourra proposer deux offres, une qui intègre l'option 1 du point relatif à la gestion de la paie; et l'autre qui prend en compte l'option 2. Pour rappel,

- OPTION 1: La gestion de la paie, la production des états et bulletins de paie
- OPTION 2 : La formation de l'équipe finance et l'appui conseil pour la mise en place des outils ou logiciel de paie dans les trois structures.

ENVOI DES OFFRES

Les offres sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : Cabinet d'expertise comptable pour Empow'Her au (PERIMETE OU PAYS), impérativement aux adresses suivantes: lea.leclercq@empow-her.com et edwige.dohemeto@empow-her.com.

Date limite d'envoi des candidatures : le 30 Juin 2024